



**Fédération CGT des Sociétés d'études**  
263 rue de Paris - case 421 - 93514 Montreuil cedex  
Tél. 01 48 18 84 34, fax 01 48 18 84 86  
E-mail : fsetud@cgt.fr  
Site Internet : [www.soc-etudes.cgt.fr](http://www.soc-etudes.cgt.fr)

## ***Le syndicat patronal Syntec a de mauvaises intentions envers vous,***

### ***La CGT dévoile la cupidité du Syntec !***

**Ainsi le Syntec veut apporter des solutions pour résoudre à sa manière la situation de l'emploi « volatile et turbulente » dans le secteur informatique.**

Jusqu'à présent, la réponse apportée par les patrons des SSII au ralentissement économique observé depuis 2002 était contenue dans un même panel de mesures déclinées avec plus ou moins de sauvagerie ici ou là :

- Licenciements individuels massifs sans raisons sérieuses.
- Fin de période d'essai coïncidant avec des fins de mission.
- Déplacements imposés pour forcer les démissions.
- Plans de sauvegarde de l'emploi visant les inter-contrats ...

Visiblement afin de ne plus apparaître pour ce qu'ils sont réellement, ils tentent collectivement d'adopter une posture présentable. Ils ont donc décidé de structurer et de formaliser leurs désirs.

Cela consiste à remettre en cause le Code du Travail afin d'abolir toute entrave à l'exercice de leur plein pouvoir. Leur but est de faire porter aux salariés les conséquences d'une gestion qui privilégie le profit au détriment de l'emploi.

**Le projet de Syntec pour une "flexibilité" plus grande des salariés de la branche peut être téléchargé sur notre site internet**  
[www.soc-etudes.cgt.fr](http://www.soc-etudes.cgt.fr)

**La volonté du Syntec :**

1. Pouvoir utiliser tous les jours de congés dont les salariés disposent pour gérer les inter-contrats.
2. Pouvoir mettre au chômage partiel les salariés en inter-contrat et donc faire payer ces périodes par les ASSEDIC. Quitte à hurler ensuite que les cotisations sociales sont trop élevées et qu'il vaudrait mieux pour eux délocaliser la production vers les eldorados indiens, moyen-orientaux ...
3. Pouvoir poser l'obligation d'une mobilité temporaire.
4. Pouvoir instaurer des contrats de chantier : les salariés seront jetés dehors « légalement » à la fin de la mission. Syntec reconnaît que cette pratique existe déjà en toute illégalité pour certaines SSII....
5. Pouvoir utiliser les contrats à durée déterminée pour des emplois liés à l'activité normale de l'entreprise.
6. Et le fin du fin, pouvoir licencier en dehors de tout plan de sauvegarde de l'emploi, avec un motif créé tout spécialement : LICENCIEMENT INDIVIDUEL POUR INADAPTATION AUX CONDITIONS DU MARCHE. Comme le dit le Syntec, il s'agit de « Transformer chaque licenciement en opportunité de nouveau départ pour le collaborateur ».

Voici, résumé, ce que vise le Syntec dans le secteur informatique.

**On peut se demander pourquoi ce recueil de mauvaises intentions arrive aujourd'hui ?**

En constatant que certains dispositifs sont d'ordre législatif (chômage partiel, CDD..), on peut présumer

que le Syntec aurait l'intention de s'appuyer sur le gouvernement Raffarin.  
Cependant, au regard des difficultés financières de ce gouvernement on peut aussi se poser les questions suivantes :

- Le gouvernement et le parlement sont-ils prêts à individualiser le chômage partiel quitte à aggraver le déficit de l'Etat ?

Ou bien, vu les événements du printemps dernier :

- Le Syntec fantasme-t-il sur une supposée « victoire » du MEDEF contre les salariés, les organisations syndicales dans le dossier des retraites et pense-t-il pouvoir pousser le bouchon plus loin ?

D'autres éléments de ce projet pourraient être du ressort de la négociation entre Syntec et les organisations syndicales dans le cadre de la convention collective des bureaux d'études techniques.

- Le Syntec pense-t-il pouvoir nous imposer un accord de branche qui entérinerait ses pratiques abusives comme il a essayé de le faire pendant les négociations de l'accord 35h ? Le Syntec aurait-il oublié que, malgré la signature de cet accord de branche par la CGC et la CFDT, la CGT a réussi à limiter l'application des forfaits jours aux cadres à autonomie complète ?

**Aujourd'hui, nous nous sommes considérablement renforcés car vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre pour créer de nouvelles sections syndicales et faire valoir vos droits. Nous sommes donc encore plus forts pour résister aux attaques du Syntec.**

Afin de contrecarrer les plans iniques des patrons de Syntec, et de faire pression sur le gouvernement pour qu'il ne cède pas aux patrons de la branche, la CGT vous propose de :

- Vous informer avec notre site fédéral : [www.soc-etudes.fr](http://www.soc-etudes.fr)
- Vous préparer à vous mobiliser dans les entreprises et chez les clients, par tous les moyens que vous pourrez imaginer : distributions de tracts, pétitions, grèves, manifestations, occupations des entreprises, coopération avec les syndicats CGT présents chez vos clients etc....

Pour cela il est nécessaire de renforcer les sections syndicales CGT déjà existantes et de créer de nouvelles sections dans les entreprises où la CGT n'est pas encore présente.

**La CGT négocie à partir des aspirations des salariés et non pas à partir des propositions crapuleuses de Syntec.**

**La fédération CGT des sociétés d'études consulte les syndiqués avant de prendre la décision de signer ou non un accord de branche.**

**En aucun cas, la CGT n'agira sans concertation.**

Dans de nombreuses SSII, les patrons essaient déjà d'appliquer les mesures préconisées dans les propositions de Syntec.

A vous de leur clouer le bec en leur montrant que vous êtes informés et que vous savez vous défendre.

Le temps de chacun pour soi est terminé.

Rassemblez vous pour ne pas devenir des intermittents de l'informatique.

**A vous d'agir !**

Bulletin d'adhésion	J'adhère à la CGT
Nom/Prénom.....	.....
Adresse.....	..... tél.....
Entreprise.....	..... tél.....
E-mail.....@.....	.....
Catégorie professionnelle (entourer) : Employé - Technicien - Ingénieur - Cadre	
Remettre à un délégué CGT ou adresser à la Fédération CGT des Sociétés d'études – 263 rue de Paris - Case 421 - 93514 MONTREUIL	